



Infirmière en invalidité catégorie 1 et heures complémentaires

Par Gretchen

Bonjour,

Infirmière en invalidité catégorie 1 dans un hôpital (convention FEHAP) ,à un taux d'activité de 70%.

En raison de la charge de travail et du sous effectif, je suis amenée à faire des heures complémentaires qu'il m'est difficile de récupérer.

Suis-je obligée d'accepter de faire ce temps de travail supplémentaire et dans quelle limite?

Je vous remercie de me renseigner.